

Consultations prébudgétaires : Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

5 août 2016

Le Conseil canadien du canola est ravi de communiquer des recommandations au Comité permanent des finances en préparation au budget de 2017. Un financement suffisant du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture, qui englobe l'agriculture dans le plan d'action fédéral sur l'innovation, ainsi que l'élargissement du mandat national sur le biodiesel et la mise en œuvre d'accords commerciaux, sont tous des aspects importants pour le secteur du canola, qui pourrait ainsi faire preuve d'une croissance durable et créer des emplois. Le Conseil canadien du canola représente la chaîne de valeur du canola et, ainsi, il reconnaît le rôle important que joue le gouvernement du Canada quant à l'appui d'une économie en pleine croissance axée sur l'innovation, qui garantit la prospérité des collectivités partout au pays. Le secteur du canola, qui est coordonné, ciblé et piloté par l'industrie, estime que la meilleure façon d'assurer une croissance économique soutenue au Canada consiste à aider l'industrie à prospérer aux chapitres de l'innovation et de la demande du marché. Parmi nos membres figurent les 43 000 cultivateurs de canola du Canada, ainsi que des développeurs de semences, des entreprises de transformation qui produisent de l'huile et du tourteau de canola et des exportateurs.

La production et les exportations canadiennes de semences, d'huile et de tourteau de canola vers des marchés internationaux continuent de croître. Au fur et à mesure que les exportations s'accroissent, la contribution de l'industrie à la croissance économique augmente de pair. La recherche réalisée en 2007 démontre que l'industrie du canola a contribué près de 14 milliards de dollars chaque année à l'économie canadienne et comptait 216 000 emplois. Une recherche de 2013 a révélé que l'industrie apporte 19,3 milliards de dollars chaque année et offrait alors 249 000 emplois. La quantité de canola produit croît, tout comme son incidence économique.

Notre plan stratégique – favoriser la croissance économique

L'industrie du canola vise à accroître la demande et la production durable de canola afin qu'elle atteigne 26 millions de tonnes d'ici 2025. Voici les trois priorités qui nous permettront d'y parvenir :

- accroître la production de façon durable et rentable grâce à un rendement moyen amélioré de 52 boisseaux à l'acre;
- définir et promouvoir les caractéristiques de qualité du canola pour stimuler la demande mondiale;
- créer un accès stable et ouvert aux marchés internationaux en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires.

Bien que l'industrie du canola déploie des efforts considérables pour atteindre ses objectifs, le gouvernement du Canada a également des rôles clés à jouer. Par exemple, les

partenariats entre l'industrie et le gouvernement établis en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture Cultivons l'avenir 2 permettent au Conseil canadien du canola de mener à bien certains de ses travaux de recherche, de développement de marchés et d'accès aux marchés.

Questions des consultations prébudgétaires

Le Comité permanent des finances a choisi trois questions pour ses consultations. Deux de ces questions sont particulièrement pertinentes pour le secteur du canola :

- Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes – de toutes les régions et de tous les secteurs – à atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité et, ce faisant, à contribuer à la croissance économique du pays?
- Quelles mesures fédérales feraient en sorte que les collectivités urbaines, rurales et éloignées du Canada permettent à leurs résidents de contribuer comme ils le souhaitent à la croissance économique du pays et aux entreprises de prendre de l'expansion, de prospérer et de s'assurer une clientèle nationale et internationale afin de contribuer à la croissance économique?

Le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture est crucial à l'appui de la recherche, de l'innovation et du développement de marchés

Le Cadre stratégique pour l'agriculture actuel favorise la compétitivité du secteur canadien du canola. Cultivons l'avenir 2 est un Cadre quinquennal stratégique pour l'agriculture (2013-2018) appuyé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les investissements de Cultivons l'avenir 2 ont suscité une croissance phénoménale et une production durable accrue, en plus de cerner les avantages de l'huile et du tourteau de canola.

Plus particulièrement, Cultivons l'avenir 2 appuie trois programmes financés par le gouvernement fédéral (Agri-innovation – 698 millions de dollars, Agri-marketing – 341 millions de dollars, Agri-compétitivité – 114,5 millions de dollars) qui vont profiter à tout le secteur agricole et agroalimentaire, y compris le canola. Ces programmes ont réussi à inciter l'industrie à effectuer des investissements afin d'assurer une croissance économique basée sur les marchés du canola. Par exemple, le Conseil canadien du canola dirige une initiative de la grappe scientifique qui réunit des experts scientifiques en vue d'une recherche sur des points clés, notamment la nutrition de l'huile de canola, la nutrition du tourteau et les cultures agricoles. Les investissements de Cultivons l'avenir 2 permettent aussi de réaliser des activités d'accès aux marchés et de développement de marchés qui favorisent la croissance et la compétitivité de l'industrie en faisant grimper les recettes découlant du canola sur des marchés internationaux.

Recommandation n° 1 : Offrir un financement adéquat pour le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture

Le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture (2018-2023) doit poursuivre les résultats obtenus par Cultivons l'avenir 2. Le maintien de l'approche de partenariat et l'offre d'un

financement adéquat pour le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture favoriseront le dynamisme et la durabilité du secteur, ce qui permettra de créer des possibilités et d'assurer la croissance du Canada. Il s'agit notamment de maintenir le financement actuel du programme Agri-marketing et des grappes scientifiques qui encouragent l'industrie à investir dans des recherches prioritaires, en plus d'appuyer le Secrétariat de l'accès aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'équipe d'accès aux marchés du gouvernement joue un rôle crucial, car il maintient et accroît l'accès aux marchés pour le canola. Ainsi, la production et l'innovation canadiennes ne sont pas restreintes par les obstacles quant à l'accès aux marchés.

Croissance durable et compétitivité grâce à l'innovation

Le canola est un produit lié à l'innovation canadienne. Il a en effet été conçu durant les années 1970 par les scientifiques canadiens Baldur Stefansson et Keith Downey. Notre industrie est toujours axée sur l'innovation, qui favorise une production rentable et durable, offre une valeur aux consommateurs et des solutions pour l'accès aux marchés qui font augmenter la valeur de nos exportations. L'industrie du canola a connu beaucoup de succès en raison de l'innovation rendue possible grâce à des recherches publiques, des partenariats publics-privés et des investissements du secteur privé. Par exemple, plus de 100 millions de dollars sont investis chaque année dans l'amélioration du bagage génétique du canola par des développeurs de semences privés. Le secteur du canola a également connu du succès en transférant l'innovation du laboratoire aux champs, afin que les cultivateurs puissent améliorer les pratiques agronomiques et la production durable. Grâce aux innovations quant aux processus et aux produits, la croissance des cultures est plus facile, les rendements sont plus élevés et la robustesse est meilleure dans tout un éventail de conditions et, de plus, les cultivateurs peuvent lutter plus efficacement contre les ennemis des cultures.

Toutefois, il faut innover encore plus. Le canola canadien doit demeurer concurrentiel sur la scène mondiale afin d'appuyer les collectivités du Canada. La demande mondiale et les pressions des marchés vont sans doute évoluer. Les changements climatiques entraîneront des défis de taille, ainsi que de grandes possibilités pour l'agriculture. Pour atteindre nos buts, un engagement constant envers l'innovation et l'amélioration est primordial.

Recommandation n° 2 : Intégrer l'agriculture au plan d'action fédéral pour l'innovation

Étant donné l'importance de l'innovation pour l'agriculture, celle-ci doit être intégrée au plan d'action fédéral sur l'innovation. Le gouvernement fédéral collabore avec les Canadiens au Programme d'innovation et, ainsi, le plan d'action élaboré doit prendre en compte les points forts et les besoins de l'industrie. Les investissements fédéraux dans l'innovation agricole sont souhaitables et ils doivent porter sur les éléments qui exigent la participation du gouvernement et des investissements publics. Dans le cadre des efforts du Conseil canadien du canola visant à cerner les priorités et à coordonner les investissements de l'industrie dans la recherche et l'innovation, la stratégie d'innovation

de l'industrie du canola décrit les besoins particuliers pour lesquels une participation du gouvernement s'avère nécessaire. Une collaboration entre l'industrie et le gouvernement veillerait à ce que les investissements fédéraux soient correctement ciblés afin d'entraîner la plus grande incidence possible. Par exemple, le budget de 2017 pourrait préciser des investissements dans l'infrastructure de recherche et les ressources humaines du gouvernement, dans les cas où on a clairement un besoin à cet égard, et appuyer une recherche évoluée liée aux nouvelles possibilités, comme la génomique et la reproduction cellulaire.

Le canola : matière première du biodiesel

Le canola est une matière première durable du biodiesel qui réduit de 90 % les émissions de gaz à effet de serre (GES), par rapport au diesel traditionnel. L'établissement d'une obligation assurerait une demande certaine, tout en réalisant une progression de l'économie des énergies propres. En 2011, le gouvernement a exigé que la plupart des diesels et des carburants de chauffage canadiens contiennent 2 % de biodiesel. Cette mesure a entraîné de nombreux avantages pour les Canadiens, l'environnement et les économies rurales. L'obligation de 2 % a aussi provoqué la hausse de la demande de canola, car 600 millions de litres de biodiesel devaient être mélangés au diesel traditionnel, ce qui correspond à 1 million de tonnes de canola.

Recommandation n° 3 : Augmenter à 5 % le mandat du gouvernement sur le biodiesel

Le gouvernement fédéral peut réduire les émissions de GES en faisant progressivement passer l'obligation sur le biodiesel du Canada de 2 à 5 %. Un mandat est une méthode sans frais et pratique qui permet au gouvernement du Canada de se prévaloir d'avantages environnementaux, pour la santé et économiques offerts par les carburants renouvelables. L'établissement d'un mandat, qui comprendrait des exigences quant à la réduction de carbone, enverrait un message au marché afin que des investissements privés soient effectués, en plus d'assurer une demande certaine pour le marché. Un mandat est un outil de politique publique utile pour les gouvernements qui sont résolus à offrir des avantages environnementaux dans une économie axée sur l'innovation.

Optimisation des emplois

La production de canola a plus que doublé depuis 2006, car il s'agit d'une culture rentable pour les producteurs. Cette hausse de la production a entraîné une augmentation des recettes que les agriculteurs engrangent pour chaque acre de terre. Ces recettes stimulent l'achat de matériel et de machinerie agricoles. Une production accrue favorise par ailleurs une augmentation de la transformation et des exportations. Les sommes supplémentaires que reçoivent les producteurs entraînent la création d'emplois pour la chaîne de valeur et les Canadiens. Étant donné que plus de 90 % du canola est exporté sous forme de semences, d'huile et de tourteau, un accès stable et ouvert aux marchés d'exportation est essentiel pour que le Canada tire le maximum du canola. L'engagement du gouvernement du Canada quant à l'expansion des possibilités économiques par le recours à des accords commerciaux et d'autres occasions liées aux marchés émergents est un aspect clé de la

capacité de l'industrie du canola à créer des emplois. Les accords de libre-échange qui améliorent l'accès aux marchés ne peuvent être négociés que par le gouvernement. L'optimisation de la rentabilité de l'industrie canadienne du canola, et des emplois créés grâce à cette prospérité, exige un soutien constant du gouvernement du Canada en vue du règlement des problèmes d'accès aux marchés et du parachèvement d'accords de libre-échange.

Recommandation n° 4 : Mettre en œuvre des accords commerciaux et élargir l'accès aux marchés

Le budget de 2017 doit appuyer la mise en œuvre d'accords commerciaux et le règlement des problèmes d'accès aux marchés. Autrement dit, le Partenariat transpacifique et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne doivent être mis en œuvre dès que possible. On doit également tenter de conclure d'autres accords avec des pays qui présentent un intérêt important pour le Canada au chapitre des exportations. En raison de l'importance de la Chine à titre de marché d'exportation du canola, qui représente plus d'un tiers de toutes les exportations, le gouvernement fédéral doit améliorer sa relation économique et commerciale avec ce pays. Le budget de 2017 doit tirer parti des possibilités économiques offertes à l'étranger en s'assurant que le Secrétariat de l'accès aux marchés, qui fait partie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dispose de ressources suffisantes pour que les obstacles au commerce soient amenuisés rapidement.

Conclusion

L'industrie du canola a été un moteur important de la croissance économique, de la prospérité et de la création d'emplois. En nous appuyant sur notre réussite, nous avons élaboré des priorités afin d'augmenter la production, de recevoir une valeur de marchés internationaux et de garantir un commerce stable et ouvert. Le budget de 2017 présente une possibilité unique au gouvernement du Canada, qui pourrait ainsi investir dans la recherche et l'innovation, tout en continuant d'appuyer les négociations commerciales et l'accès aux marchés.

Le Conseil canadien du canola se réjouit de la possibilité de présenter des recommandations pour le budget de 2017 au Comité permanent et au ministre des Finances.

1. Offrir un financement adéquat pour le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture.
2. Intégrer l'agriculture au plan d'action fédéral sur l'innovation.
3. Hausser le mandat fédéral sur le biodiesel à 5 %.
4. Mettre en œuvre des accords commerciaux et augmenter l'accès aux marchés.

Nous espérons avoir l'occasion d'expliquer nos recommandations plus en détail lors des audiences du Comité permanent des finances qui se tiendront cet automne.